



Programme d'action pour la réduction des charges administratives dans l'UE

Tenir les promesses



EUROPE *DIRECT* est un service destiné à vous aider à trouver les réponses
à vos questions concernant l'Union européenne

Numéro de téléphone gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

*Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas d'accéder aux
numéros ayant pour préfixe 00 800 ou facturent ces appels.

Un grand nombre d'informations concernant l'Union européenne sont disponibles sur l'Internet.
Le serveur Europa permet d'y accéder facilement (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2010

ISBN 978-92-79-13947-5
doi 10.2769/33018

© Union européenne, 2010
Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

Programme d'action pour la réduction des charges administratives dans l'UE

Tenir les promesses

En janvier 2007, la Commission européenne a proposé le lancement d'un ambitieux programme d'action visant à réduire les charges administratives superflues pesant sur les entreprises de l'UE. Le Conseil européen a marqué son accord sur ce programme en mars 2007 et a approuvé l'objectif de réduire de 25 % d'ici à 2012 les charges administratives découlant de la législation communautaire et des mesures nationales d'application ou de transposition. Le Conseil européen a également invité les États membres à fixer «leurs propres objectifs nationaux, d'une ambition comparable». Le programme affiche déjà des résultats concrets et apportera des économies atteignant des milliards d'euros pour les entreprises.

Éviter les charges administratives superflues est une doctrine essentielle pour une bonne gouvernance. L'exercice constitue une contribution majeure au programme sur la compétitivité de la Commission et au plan de relance économique européen. Il est soigneusement calibré afin de préserver les objectifs sociaux, environnementaux et économiques plus larges de l'UE.

Les petites et moyennes entreprises se trouvent en première ligne face aux exigences légales de fournir aux autorités et au public des informations spécifiques. Contrairement aux plus grandes entreprises, elles ne disposent pas toujours des dernières technologies qui permettent de simplifier les tâches administratives ni de personnel spécialisé en interne pour répondre à ces demandes. C'est pourquoi les besoins et préoccupations des petites entreprises se trouvent au cœur du programme d'action.



© Commission européenne

José Manuel Barroso,
Président de
la Commission européenne

«L'amélioration de la réglementation est un travail sans fin. Il ne s'agit pas seulement de changer les mauvaises règles mais de faire mieux fonctionner les bonnes, en utilisant les nouvelles technologies et les innovations les plus récentes. La rationalisation des réglementations européennes et nationales, sans compromis sur la protection du public, est la clé de l'impulsion de la Commission pour encourager une relance économique durable.»

Créer de nouvelles possibilités pour une Europe prospère, sûre et durable

En octobre 2009, la Commission a présenté les «plans sectoriels d'allègement» pour chacun des 13 domaines couverts par le programme⁽¹⁾. Ces plans montrent que la Commission est bien partie pour atteindre ses objectifs de réduction des charges administratives pour les entreprises. Les mesures de réduction déjà adoptées pourraient entraîner des économies de 7,6 milliards d'euros par an. Ces économies pourraient atteindre 40 milliards d'euros si le Parlement européen et le Conseil soutiennent les mesures dans l'attente d'une adoption ou en préparation. Plus vite elles seront adoptées, plus les bénéfices seront importants et plus ils se feront sentir rapidement sur le terrain.

En prenant la tête en matière de réduction des charges administratives, la Commission a mis en marche un effort paneuropéen visant à rendre les entreprises de l'UE plus compétitives. Seuls sept États membres s'étaient engagés fin 2006, désormais les 27 se sont tous fixés des objectifs ambitieux pour réduire les charges découlant des règles purement nationales. Plusieurs ont déjà montré quel résultat peut être atteint⁽²⁾. Pour maintenir cette impulsion, les autres doivent maintenant développer rapidement des programmes nationaux pour transformer leurs engagements en réalité.

Les autorités nationales et régionales sont déterminantes pour le succès de l'exercice. Elles sont responsables au niveau national de la transposition et de l'application de la législation européenne dans les lois et les règlements qui déterminent la vie quotidienne de leurs citoyens. La Commission exhorte les États membres à utiliser pleinement les possibilités d'exemption que la législation de l'UE offre d'ores et déjà pour certains types d'entreprises comme les PME. Elle encourage également l'échange de bonnes pratiques pour dissuader les excès de zèle en matière de demandes réglementaires.

Comptes annuels RÉDUIRE LE TRAVAIL ADMINISTRATIF

Les obligations de comptabilité et d'audit peuvent faire peser de lourdes responsabilités sur les entreprises, en particulier les petites. Les micro-entreprises les considèrent souvent comme une charge légale ou comme un sujet d'irritation. Deux mesures pourraient simplifier cet environnement réglementaire.

- Depuis 2006, les États membres peuvent décider d'autoriser les petites et moyennes entreprises (définies par le nombre d'employés, le chiffre d'affaires net et le bilan) à suivre des règles comptables et d'audit moins fastidieuses. Cette mesure concerne potentiellement 340 000 entreprises. Économies estimées (ensemble de l'UE): 862 millions d'euros.
- La Commission a proposé début 2009 que les États membres soient autorisés à exempter entièrement les micro-entités (entreprises de moins de dix employés) de la législation comptable de l'UE initialement introduite en 1978 et à concevoir des régimes comptables nationaux mieux adaptés à leurs micro-entreprises. Cette avancée permettrait à chacune des 5,4 millions de micro-entreprises de l'Union d'économiser environ 1 170 euros par an. Économies estimées: 6,3 milliards d'euros.

Être à l'écoute des entreprises

La Commission doit consulter et apprendre de ceux qui ont affaire à la législation de l'UE dans leur travail quotidien puisqu'ils sont les mieux placés pour indiquer quelles obligations prennent le plus de temps et doivent être réduites en premier.

Consultation en ligne

Les entreprises peuvent exprimer leurs idées pour la réduction des charges administratives et pour la conception d'une législation de l'UE plus efficace sur le site:

http://ec.europa.eu/admin-burdens-reduction/online_consultation



Comptabilité/Danny Hooks-Fotolia

⁽¹⁾ Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil, Programme d'action pour la réduction des charges administratives dans l'UE: Plans sectoriels d'allègement et actions pour 2009, 22 octobre 2009, COM(2009) 544 final

⁽²⁾ Voir le site du réseau de la méthode des coûts standards (MCS): www.administrative-burdens.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES PRIORITÉS ?

Pour concentrer les efforts et les ressources là où des améliorations importantes pour les entreprises peuvent être faites, le programme d'action se concentre sur les obligations d'information les plus fastidieuses ou irritantes (OI). La Commission a initialement identifié 13 domaines prioritaires:

- Agriculture et subventions agricoles
- Comptes annuels/droit des entreprises
- Politique de cohésion
- Environnement
- Services financiers
- Pêche
- Sécurité alimentaire
- Législation pharmaceutique
- Marchés publics
- Statistiques
- Fiscalité et union douanière
- Transport
- Conditions de travail/rerelations de travail

En janvier 2009, le champ d'application du programme a été élargi de 42 à 72 actes juridiques de l'UE. Les exigences établies par ces actes représentent selon une estimation 80 % des charges administratives imposées par la législation de l'UE aux entreprises. Le programme d'action prévoit la possibilité d'une autre extension à de nouveaux domaines prioritaires et de nouveaux actes juridiques de l'UE.

Statistiques

AIDER LES PETITS HÔTELS ET LES BED & BREAKFASTS

La Commission se prépare à simplifier la vie des établissements d'hébergement de moins de dix lits (près de la moitié des établissements sont dans cette catégorie). Elle travaille à simplifier le rapport de statistiques pour les petits hôtels afin de les exempter de l'obligation de fournir aux autorités certaines données statistiques sur le tourisme. En remplacement, des techniques d'estimation statistique appropriées seront utilisées.

Petit déjeuner au lit dans une chambre d'hôtel
© Benati/Invision/Foralls



Les «obligations d'information» (OI)

font référence aux exigences légales pour les entreprises de fournir des données sur elles-mêmes ou sur leurs activités de production aux autorités publiques ainsi qu'au tiers.

Ces OI couvrent, entre autres, l'obligation de notifier des activités ou événements spécifiques, de soumettre des rapports, d'étiqueter les produits, de demander des permis et certificats, de s'immatriculer (associations médicales...) ou de coopérer avec les audits et les inspections effectués par les autorités publiques.

Moins de travail administratif = plus d'emplois

Fiscalité et union douanière

FAIRE DES FONCTIONNAIRES CHARGÉS DU CONTRÔLE DE LA TVA ET DES AGENTS DES DOUANES VOS AMIS

Il peut être compliqué et coûteux pour les petites entreprises de comprendre et de respecter les procédures douanières et les exigences en matière de taxe sur la valeur ajoutée, notamment si elles impliquent plus d'une juridiction. La Commission est en train de mettre en place des moyens d'alléger ces exigences.

- Les factures électroniques offrent un immense potentiel pour les entreprises. Pour encourager une généralisation de l'usage de la facturation électronique, la Commission cherche à éliminer les obstacles qui existent actuellement à cause de la manière dont la législation sur la TVA est appliquée au niveau national. Avec 17 milliards de factures avec TVA établies chaque année en Europe, l'adoption d'un système de facture entièrement électronique permettrait à moyen terme un gain de temps et d'argent pour plus de 22 millions de personnes imposables. Cela représenterait la plus grande réduction pour les entreprises découlant des propositions présentées par la Commission. Économies estimées: 18,4 milliards d'euros.
- Il serait considérablement avantageux pour les petites entreprises de permettre aux entreprises de traiter toutes leurs affaires de TVA, y compris pour les livraisons à d'autres États membres, grâce à un guichet unique et de relever le seuil en dessous duquel les entreprises seront déchargées de plusieurs obligations relatives à la TVA. Économies estimées: 4,4 milliards d'euros.
- Les procédures douanières sur support papier sont lentes, encombrantes et coûteuses. En 2008, il a été convenu que ces formalités, qui couvrent plus de 170 millions de déclarations par an, pourraient être effectuées électroniquement. Économies estimées: 2,4 milliards d'euros.

Conteneur de transport © Sculpies-Fotolia



Droit des entreprises

SUPPRIMER LES OBLIGATIONS DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS

La législation européenne adoptée il y a plus de 40 ans exige que les changements dans le registre d'une entreprise soient publiés dans le bulletin national. Cependant, depuis 2007, les mêmes informations sont disponibles en ligne. La Commission a proposé de supprimer cette obligation obsolète. Si elle disparaît, plus de quatre millions d'entreprises feront des économies considérables sur les coûts de publication. Économies estimées: 611 millions d'euros.

Législation pharmaceutique

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX MÉDICAMENTS

Les entreprises n'auraient plus besoin de communiquer chaque petit changement dans leurs systèmes de pharmacovigilance à condition de conserver un «dossier permanent» sur place en cas d'inspection, selon une proposition de la Commission présentée en 2008. Les ressources auparavant consacrées à ces obligations pourraient être mieux dépensées pour analyser les données sur les effets mesurables de nouveaux médicaments. Économies estimées: 61 millions d'euros.

Santé © Vaso-Fotolia



IDENTIFIER LES CHARGES, LES PROBLÈMES ET LES SOLUTIONS

En 2007, sous l'autorité du vice-président Günter Verheugen, Commissaire chargé des entreprises et de l'industrie, le programme d'action a entrepris de faire la liste des OI qui pèsent sur les entreprises et d'évaluer leurs charges. Parallèlement, la Commission a identifié ce qu'il n'était plus nécessaire d'exiger des entreprises et a rédigé les projets de mesures de réduction correspondants.



© Commission européenne

La mesure de référence de l'UE a été finalisée pour les 72 actes juridiques couverts par le programme d'action et ses 13 domaines prioritaires. La charge administrative totale qu'ils imposaient au début de la législature de 2005 est estimée à environ 123,8 milliards d'euros.

De nombreuses mesures visant à réduire les charges administratives ont déjà été adoptées ou proposées. D'autres sont en préparation ou examinées. Le potentiel de réduction total de ces différentes mesures pour les entreprises a été estimé à plus de 40 milliards d'euros.

Étape 1. Lister les obligations d'information (OI)

Le programme a commencé par dresser la liste des obligations d'information découlant de la législation de l'UE (486) et des mesures nationales (plus de 10 000) qui l'appliquent ou la transposent.

Étape 2. Mesurer les charges administratives causées par les OI

La mesure de référence de l'UE a été finalisée au cours de l'été 2009. Elle utilise la «méthode des coûts standards de l'UE», basée sur la méthodologie déjà employée par de nombreux États membres.

Les charges imposées par ces obligations début 2005 (point de départ pour mesurer les réductions) sont estimées à environ 123,8 milliards d'euros.

Comment sont calculées les charges administratives ?

Les coûts administratifs sont mesurés sur la base du coût moyen de l'action requise (Prix) multiplié par le nombre total d'actions effectuées par an (Quantité).

- **Prix:** le prix par activité est généralement estimé en multipliant un tarif (basé sur un coût moyen de la main-d'œuvre par heure comprenant les coûts indirects calculés au prorata) par le temps nécessaire pour effectuer l'action. Si nécessaire, d'autres types de coûts, tels que le coût de l'équipement ou des fournitures sont pris en compte.
- **Quantité:** la quantité est calculée comme étant la fréquence des actions requises multipliée par le nombre d'entités concernées.

La multiplication de ces éléments donne la formule de base de la «méthode des coûts standard» (MCS):

$$\Sigma P \times Q$$

avec P (pour Prix) = Tarif x Temps

et Q (pour Quantité) = Nombre d'entités concernées x Fréquence

La part des coûts administratifs correspondant à ce que les entreprises font uniquement à cause d'une exigence légale est considérée comme une «charge administrative». La part correspondant à ce que les entreprises feraient normalement même en l'absence d'une exigence légale est appelée «coûts incompressibles» (la plupart aurait par exemple un système de comptabilité, même s'il n'existait pas de loi sur la comptabilité).

Étape 3. Développer des propositions pour réduire les charges administratives

Les données collectées lors des étapes 1 et 2 se sont révélées très précieuses pour fixer des priorités de réduction et concevoir des propositions de réduction.

La Commission a également bénéficié de suggestions concrètes de la part des États membres, du «groupe de haut niveau de parties prenantes indépendantes sur les charges administratives» et de contributions envoyées par les entreprises et le grand public.

En plus d'identifier les OI qui peuvent être réduites, la Commission encourage également les entreprises à utiliser pleinement le potentiel d'économies des nouvelles technologies et des procédures d'administration en ligne.

Étape 4. Présenter les plans sectoriels d'allègement

En octobre 2009, la Commission a présenté 13 plans sectoriels d'allègement (un par domaine de priorité listé dans le programme d'action). Chacun comprend les réductions possibles par secteur et une liste de mesures. Certaines mesures ont été adoptées ou proposées et d'autres sont en préparations ou examinées. Le potentiel de réduction total pour les entreprises provenant de l'exercice a été estimé à plus de 40 milliards d'euros.



© Commission européenne

Groupe de haut niveau de parties prenantes indépendantes sur les charges administratives

La Commission a établi en août 2007 un groupe de haut niveau d'experts indépendants présidé par Edmund Stoiber, ancien ministre-président de Bavière. Le rôle du groupe est notamment de conseiller la Commission sur les mesures de réduction des charges administratives, la méthodologie et le champ d'application du programme d'action.

Charges et potentiel de réduction (72 actes juridiques couverts – octobre 2009) [Source: COM(2009) 544]

Domaine prioritaire	Charge administrative (en euros)	Réduction par secteur (en euros)	Réduction en % de la charge
Agriculture/subventions agricoles	5 289 700 000	-1 891 400 000	-36 %
Comptes annuels/droit des entreprises	14 589 100 000	-8 274 500 000	-57 %
Politique de cohésion	929 100 000	-222 600 000	-24 %
Environnement	1 180 600 000	-242 100 000	-21 %
Services financiers	939 600 000	-141 600 000	-15 %
Pêche	73 900 000	-33 400 000	-45 %
Sécurité alimentaire	4 073 300 000	-1 281 800 000	-31 %
Législation pharmaceutique	943 500 000	-154 600 000	-16 %
Marchés publics	216 300 000	-60 100 000	-28 %
Statistiques	779 500 000	-328 100 000	-42 %
Fiscalité/union douanière	87 005 300 000	-26 334 200 000	-30 %
Transport	3 861 700 000	-748 200 000	-19 %
Conditions de travail/relations de travail	3 879 200 000	-659 600 000	-17 %
Total	123 760 800 000	-40 372 200 000	-33 %

Transport

BÉNÉFICES APPORTÉS AUX CONDUCTEURS DE CAMIONS ET DE BUS PAR LES NOUVELLES RÈGLES EN MATIÈRE DE TACHYGRAPHE

Suite à une décision de l'UE, les conducteurs de poids lourds et de bus passent progressivement des tachygraphes analogiques aux tachygraphes numériques pour enregistrer leurs temps de conduite et de repos. Le changement réduit les charges administratives pour chaque conducteur de 37 euros par an et engendrera une économie annuelle totale de 286 millions d'euros. De plus, en juillet 2009, la Commission a identifié une douzaine de moyens concrets de simplifier l'usage des tachygraphes numériques. Vu que six millions de conducteurs sont concernés et que le coût moyen d'une journée de travail est de 147 euros, les économies totales pourraient atteindre 234 millions d'euros par an.

La Commission cherche également à exempter les conducteurs non professionnels de l'obligation d'utiliser un tachygraphe pour des trajets de moins de 100 kilomètres, une mesure qui devrait bénéficier considérablement aux fermiers et aux artisans.



Assistant numérique personnel © Graham Tomlin/Foollia

Marchés publics

SIMPLIFIER LA PASSATION DES MARCHÉS

Sur la base d'une recommandation de la Commission, seul le gagnant d'une procédure ouverte de passation de marchés doit soumettre les certificats originaux pertinents. Les autres candidats devront seulement déclarer sur l'honneur qu'ils remplissent les critères. En moyenne, cela signifierait que quatre soumissionnaires sur cinq n'auraient plus à fournir les documents originaux. Économies estimées: 12,5 millions d'euros.

Agriculture

SIMPLIFIER LA VIE DES AGRICULTEURS ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

La suppression des restrictions pointilleuses a été l'une des priorités de la Commission depuis qu'elle a commencé à simplifier la politique agricole commune en 2005. Trois exemples illustrent comment cet objectif a été atteint.

- Auparavant, il fallait aux producteurs de fruits et légumes en moyenne deux heures par tonne pour respecter les exigences d'étiquetage et de classement de leurs produits. La nouvelle législation introduisant une norme générale de commercialisation (NGC) adoptée en décembre 2008 a remplacé les 26 normes séparées qui existaient auparavant. Pour les produits couverts par la NGC (25 % de l'ensemble du commerce des fruits et légumes frais), les agriculteurs doivent seulement indiquer l'origine et non plus la catégorie, la taille et la variété. Économies estimées: 974 millions d'euros.
- Les changements adoptés en mai 2007 concernant les exigences d'étiquetage des œufs offrent plus de flexibilité aux agriculteurs, en particulier aux petits producteurs commercialisant des œufs de poules élevées en plein air et des œufs de poules élevées au sol. Les œufs peuvent maintenant être collectés, classés, marqués et emballés dans les dix jours suivant la date de ponte et non plus tous les trois jours ouvrés. Ceux qui sont utilisés directement par l'industrie non plus besoin d'être classés. De plus, plus de cinq millions d'agriculteurs n'ayant pas plus de 50 poules pondeuses chacun n'ont pas besoin d'apposer leur code de producteur sur leurs œufs. Économies estimées: 607 millions d'euros.
- Les mesures adoptées en janvier 2009 signifient que les agriculteurs bénéficiant du «régime de paiement unique» et d'autres mesures de soutien de l'UE n'ont pas à fournir le détail des terres inutilisées qu'ils souhaitent geler. Cela permet de supprimer 12 millions de demandes par an. Économies estimées: 250 millions d'euros.



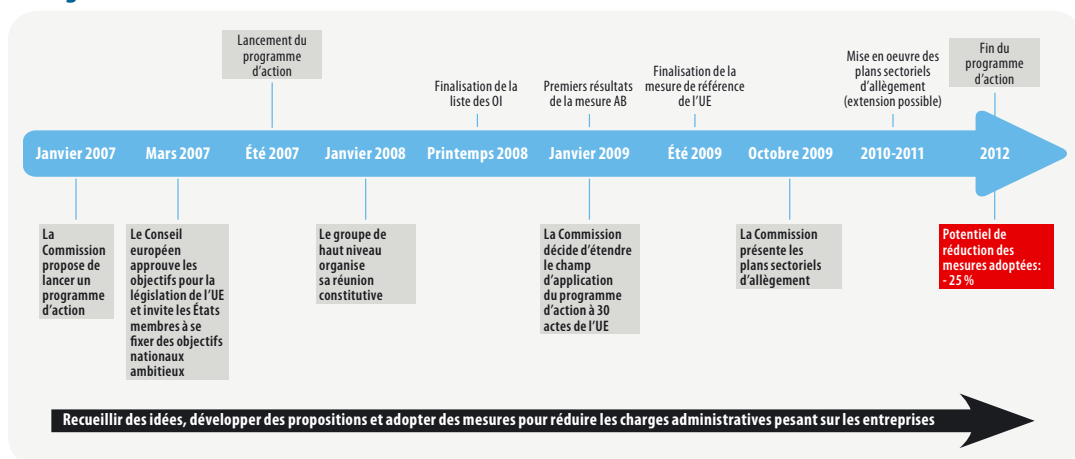
Viticulteur examinant des raisins © Nyul-Foollia

Étape 5. Compléter la mise en œuvre des plans sectoriels d'allègement

Pour prendre effet, de nombreuses mesures listées dans les plans sectoriels d'allègement ont besoin de l'accord du Parlement européen et du Conseil. La Commission va continuer à développer des mesures de réduction. Si nécessaire, elle facilitera également leur adoption par les co-législateurs ainsi que leur transposition ou application par les États membres.

Certaines mesures de réduction concernent exclusivement l'UE, tandis que d'autres nécessitent une action commune de l'UE et des États membres. Dans les cas où la mesure de réduction concerne principalement les États membres, le rôle de la Commission est de faciliter ces changements.

Soulager et libérer l'innovation



Conditions de travail

FACILITER L'ÉVALUATION DES RISQUES SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Une orientation claire permet aux entreprises de réaliser plus facilement et plus rapidement les évaluations des risques prévues par la loi. Cela permet aux employeurs d'identifier plus facilement les risques pour leurs employés et les mesures requises pour les minimiser sans avoir à s'adresser à des consultants extérieurs coûteux. Économies estimées: 92,5 millions d'euros.

Électricien et panneau de distribution. Lisa F. Young-Fotolia



Site internet
<http://ec.europa.eu/admin-burdens-reduction>

Coordonnées
Commission européenne
1049 Bruxelles
Belgique

Courriel
ec-admin-burdens-reduction@ec.europa.eu

